

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Pèlerinage en Jordanie Du lundi 7 au lundi 14 octobre 2024

À renvoyer à : Direction des pèlerinages de Cahors - 134 rue Frédéric Suisse
46000 Cahors - Tél. 06 82 37 51 48 - Email: pelerinages@diocesedecahors.fr

Prix du pèlerinage : 1 850 € par personne sur une base de 35 personnes.
1 870 € par personne sur une base de 30 personnes.

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **220 €**

Date limite d'inscription : le dimanche 30 juin 2024

Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, **accompagnés de la photocopie impérative de votre passeport (si problème, nous contacter)** et suivant l'ordre de réception du courrier.

Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

M., Mme, Mlle (cocher la case)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Nationalité : Profession :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Courriel :

Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :

.....

Type de chambre souhaité :

- Accepte de partager sa chambre avec :
- Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.
- Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 220 € à régler avec l'acompte.

Règlement :

Acompte à l'inscription : 468 € ou 688 € (selon type de chambre choisi). Solde avant le 6 septembre 2024.

Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF 24C11021

- Règlement par chèque à l'ordre de "Service des pèlerinages de Cahors".

Formalités de police :

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date d'entrée en Jordanie. Le visa est obligatoire. Il s'obtient de manière collective sur présentation d'un manifeste.

Santé :

Prière de préciser tout handicap, allergies alimentaires, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

.....

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

- Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de vente.

Organisation technique Bipel – Immatriculation IM035100040

Droit à l'image : j'accepte que Bipel publie quelques photos prises lors du pèlerinage sur ses différents supports de communication. En cas de refus de ce droit à l'image, nous vous invitons à nous transmettre un mail accompagné d'une photo d'identité (bipel.pelerinages@bipel.com).

Politique de confidentialité de Bipel : dans le cadre de la loi du 25 mai 2018 dite de RGPD, Bipel accorde la plus grande importance à la protection de la vie privée et aux données à caractère personnel. Retrouvez notre politique de confidentialité sur <https://bipel.com/politique-de-confidentialite/>. Les informations ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libertés" du 06/01/78).

Fait à, le...../...../.....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"